



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00190

Numéro SIREN : 318 123 205

Nom ou dénomination : CABINET PAQUIER & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2012 sous le numéro de dépôt 21258

800190

CABINET PAQUIER & ASSOCIES
Société par Actions Simplifiée au capital de 234 000 euros
Siège social : 67 rue Paulin
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 318123205

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 10 DECEMBRE 2012

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 27 DEC. 2012

Le 10 décembre,
A 11 heures,

sous le N° 21258

Les associés de la société CABINET PAQUIER & ASSOCIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur la convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Bernard PAQUIER, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Vincent GERON est désigné comme secrétaire.

Monsieur Philippe MAXWELL, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent la totalité sur les 6 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,



- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Président, la collectivité des associés décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général :

Monsieur Vincent GERON
né à BERGERAC (24) le 30 décembre 1971
de nationalité française
demeurant 21, rue Luflade à BORDEAUX (33)

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, Monsieur Vincent GERON est bien inscrit à l'Ordre des Experts Comptables et figure sur la liste des Commissaires aux comptes.

Conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts, Monsieur Vincent GERON disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président et aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Le Directeur Général ne sera pas rémunéré.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Monsieur Bernard PAQUIER

Monsieur Jean-Jacques PAQUIER

Monsieur Vincent GERON

EURL GERON Expertise Comptable et Audit
Monsieur Vincent GERON